



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666


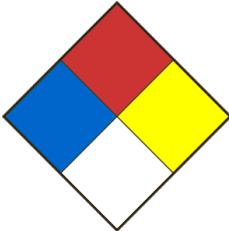
Fax. (Qc): (418) 660-8998

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit 1-METHYLNAPHTALÈNE		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique C ₁₀ H ₁₁		Numéro MAT MP-0158	Masse molaire 142,2
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes 1-Méthylnaphtalène; Methylnaphtalene; Alpha-méthylnaphtalène; Méthyl-1 naphtalène; Naphtalène,1-méthyl			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence	CANUTEC: 613-996-6666 CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060		
Date FDS préparée 2023-03-01	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Danger par aspiration catégorie 1 Toxicité aigüe-Orale catégorie 4 Liquides inflammables catégorie 4
Mention d'avertissement	DANGER
Mentions de danger (H)	H302 Nocif en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H227 Liquide combustible.
Conseils de prudence (P)	P264 Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P330 Rincer la bouche. P331 NE PAS faire vomir. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets. P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser de l'eau pulvérisée ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone pour l'extinction. P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.
PICTOGRAMMES	
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	Santé 2 Inflammabilité 2 Réactivité 0 Spécial

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
1-Méthylnaphtalène	90-12-0	<=100

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Nettoyer la bouche avec de l'eau. Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges, de la fatigue, des nausées et des vomissements. Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Oui
Conditions d'allumage	Matière combustible. Il peut s'enflammer s'il est chauffé modérément en présence d'une source d'ignition. Il peut également s'enflammer au contact des matières oxydantes fortes.
Agents d'extinction appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone. Une eau atomisée peut être utilisée pour refroidir les contenants fermés.
Agents d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.
Produits de combustion dangereux	Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: Monoxyde de carbone (CO) Dioxyde de carbone (CO2)
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Risque d'inflammation. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Enlever toute source d'ignition. Assurer une bonne aération des lieux. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Utiliser un appareil respiratoire au besoin. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
---	---

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'eau, de l'humidité et des produits incompatibles. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Méthode et équipement de manutention	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14)

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Base
1-Méthylnaphtalène	90-12-0	VECD, VEMP, DIVS	0.5 ppm	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		VECD, VEMP, DIVS	0.5 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
		VECD, VEMP, DIVS	0.5 ppm	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

Origine des données	Fisher Scientific
Ventilation	Utiliser une hotte.
Respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.
Apparence	Incolore à jaune clair, huileux.-
Odeur	Odeur de goudron de houille ou de naphthalène..
Seuil olfactif	0,02 ppm à 60 °C (détection)-
pH	Donnée non disponible..
Point de fusion / congélation	-22 °C (-8 °F) - lit.-
Point initial d'ébullition	240 - 243 °C (464 - 469 °F) - lit.-
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	82 °C (180 °F) - coupelle fermée-
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Oui
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	0,07%
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	6,50%
Tension de vapeur	0,067 mmHg à 25 °C-
Densité de vapeur	4.91 (Aérien = 1)-
Densité	1,0202 g/cm3 à 20 °C-
Solubilité	Insoluble dans l'eau ; Soluble dans les huiles. Très soluble dans l'éthanol et l'éther; soluble dans le benzène..
Coefficient de partage--n-octanol/eau	log Pow : 3.87-
Température d'auto-inflammation	529 °C (984 °F)-
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	Données non disponibles

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Peut réagir violemment avec les substances incompatibles. Peut s'enflammer au contact d'oxydants.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Risque de réactions dangereuses	Peut réagir violemment au contact de substances incompatibles.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Chaleur, flammes et étincelles.
Substances incompatibles	Oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO ₂)

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

1-METHYLNAPHTALÈNE

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, contact cutané.
Effets / symptômes de l'exposition aiguë :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation.
- Peau	Peut être nocif par contact avec la peau. Peut entraîner une photosensibilisation caractérisée par une allergie de la peau à la lumière.
- Respiration	Danger par aspiration. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges, de la fatigue, des nausées et des vomissements. Dommages au foie. Dommages aux reins.
DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral(e) - Rat - 1,840 mg/kg DL50 Dermale - Lapin - 7,500 mg/kg
CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 - Inhalation - Donnée non disponible.

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Toxicité pour les poissons: Essai en semi-statique CL50 - <i>Oryzias latipes</i> (Killifish rouge-orange) - 5.66 mg/l - 96 h Toxicité pour les poissons d'eau douce: <i>Pimephales promelas</i> : LC50=9mg/L 48h Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: Essai en statique CE50 - <i>Daphnia magna</i> (Grande daphnie) - 2.24 mg/l - 48 h <i>Daphnia magna</i> : LC50 = 1,2 - 1,4 mg/L 48h Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : Essai en semi-statique NOEC - <i>Daphnia magna</i> (Grande daphnie) - 0.223 mg/l - 21 jr
Persistence et dégradation	Peuvent persister d'après les informations fournies. Biodégradabilité Résultat: 2 % - Difficilement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol	Mobilité peu probable dans l'environnement en raison de sa faible solubilité dans l'eau.
Autre effets nocifs	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement. Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	3082
Appellation réglementaire	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Classification du TMD	9 Produits, matières ou organismes divers
Groupe d'emballage	III
Indice de quantité limitée	5L
Indice PIU	-
Dispositions particulières	16,99 (1-MéthylNaphtalène)

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Danger par aspiration catégorie 1 Toxicité aigüe-Orale catégorie 4 Liquides inflammables catégorie 4
---------------	--

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2023-03-01